Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260120-20260120_DELIB1-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 8
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 20 janvier,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/01/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R.
ABSENT EXCUSE : LE DOUJET C. donne procuration à DANIEL R.-M.
SECRETAIRE : AMOSALA S.

20260120 – DELIB1 : VEHICULES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le camion Ford de la commune est en panne. Il sera immobilisé pour plusieurs mois.

Afin de permettre la continuité du travail du service technique, il propose de faire poser un attelage sur la voiture Berlingo et d'acheter une remorque.

- Il présente le devis reçu du garage BOURDONNAIS de BOURSEUL pour la fourniture et la pose d'un attelage pour 633,00 € TTC.
  Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
  - valide le devis présenté et autorise le Maire à le signer,
  - dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

- Il présente les devis reçus pour l'acquisition d'une remorque benne Lider 2 essieux + réhausses :

DELAMOTTE Motoculture	2 502,09 € HT
MPS Dinan	2 803,76 € HT
MPS Dinan	3 913,76 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- valide le devis de MPS Dinan pour 2 803,76 € HT et autorise le Maire à le signer,
- dit que la dépense sera imputée en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

